



© CBNB, E. Glemarec

FAMILLE : Apiaceae

SYNONYMES :

/

NOMS VERNACULAIRES :

Panicaut vivipare ;

Panicaut nain vivipare.

TYPE BIOLOGIQUE : hémicryptophyte

TAILLE : 1 - 12 cm

FLORAISON : juin - septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- Liste rouge de la flore vasculaire de France métropolitaine : en danger critique (UICN France & FCBN & AFB & MNHN (éds), 2018) ;
- Liste « rouge » des espèces végétales rares et menacées du Massif armoricain – annexe 1 (Magnanon, 1993) ;
- Liste rouge de la flore vasculaire de Bretagne : en danger critique (Quéré et al., 2015).

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- Espèce d'intérêt communautaire (annexes II et IV de la directive Habitats-Faune-Flore du 21 mai 1992) ;
- Espèce protégée au niveau national (arrêté du 20 janvier 1982 modifié par arrêté du 31 août 1995).

Eryngium viviparum a été découvert dans le Morbihan en 1839 par M. Hémon, médecin, entre Auray et la rivière d'Étel. La description de l'espèce fut publiée par J. Gay, en 1848, à partir d'échantillons récoltés dans le Morbihan.

Actuellement, il ne subsiste plus qu'une seule station naturelle de Panicaut vivipare sur le territoire de France métropolitaine. Un réseau d'acteurs œuvre pour sa sauvegarde.



Description

Le Panicaut vivipare est une plante vivace de petite taille. Les feuilles de la base, d'un vert bleuâtre, forment des rosettes. À partir de celles-ci se développent en été des tiges plus ou moins couchées qui se ramifient au cours de leur croissance. Les fleurs, bleues, se développent à partir du mois de juin à l'aisselle de ces ramifications. Elles sont groupées en une petite ombelle globuleuse comportant entre (2) 5 et 8 (10) fleurs. Les ombelles sont entourées de bractées étalées, lancéolées-linéaires, pointues et plus ou moins épineuses. Ces bractées dépassent les fleurs et donnent à l'ombelle une apparence hérissée. En raison de cette apparence piquante et du fait que les fleurs soient regroupées en ombelle serrée, le Panicaut vivipare est parfois appelée « chardon ».

Confusions possibles

Il existe deux autres espèces du genre *Eryngium* en Bretagne : *Eryngium maritimum* L. (Chardon bleu des dunes) et *Eryngium campestre* L. (Panicaut des champs). Ces deux espèces sont plus grandes et se rencontrent dans les milieux dunaires secs, alors que le Panicaut vivipare vit dans des milieux humides.

Une espèce proche au plan morphologique et écologique est connue, il s'agit d'*Eryngium galioides* Lam., mais celui ne pousse qu'en région méditerranéenne (Espagne et Portugal).

Biologie et écologie

Le Panicaut vivipare est une plante des milieux pauvres en éléments nutritifs, passant l'hiver sous l'eau. C'est une plante qui apprécie les ambiances chaudes. En Bretagne, les pelouses favorables au Panicaut se rencontrent dans des secteurs de landes, se caractérisant par des sols plutôt acides et maigres.

L'espèce, amphibie, se développe dans des pelouses rases, inondées l'hiver mais s'asséchant complètement en été. Ses principales plantes compagnes sont *Deschampsia setacea*, *Agrostis canina* et *Eleocharis multicaulis*.

Le Panicaut vivipare ne supporte pas la concurrence végétale. Le pâturage ou les décapages légers du sol lui sont favorables car ils maintiennent des milieux ras et ouverts.

Le cycle de vie du Panicaut vivipare est étroitement lié à l'alternance des périodes d'inondation et d'exondation. Les rosettes principales se développent dès que le site est exondé (fin de printemps), les premières fleurs apparaissent rapidement après et la période de floraison se poursuit ensuite jusqu'en septembre/octobre.

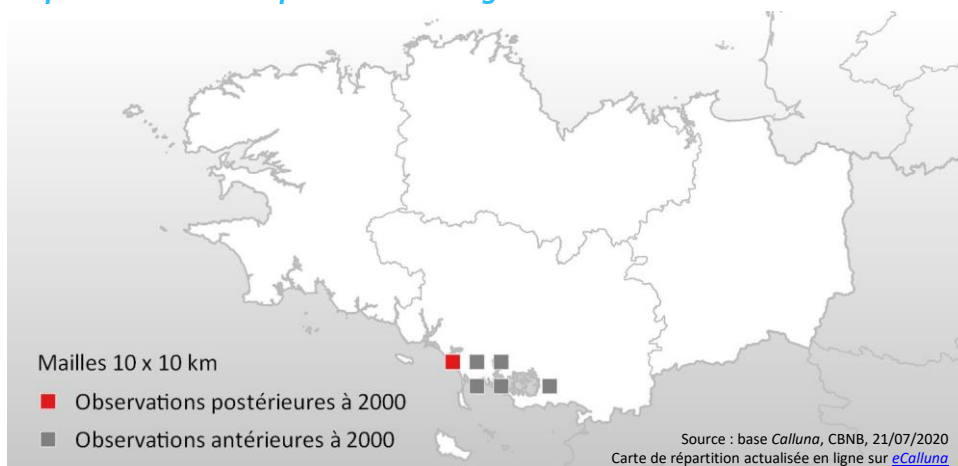
Le Panicaut vivipare se reproduit par graines et par reproduction végétative : en été, il développe de nombreuses rosettes à la base de la plante et sur ses tiges florifères. Chacune de ces rosettes a la faculté de se détacher de la plante et de s'enraciner pour former de nouveaux individus. Cette remarquable capacité de multiplication végétative est à l'origine du nom « vivipare ».

© CBNB, E. Glemarec



En France, cette espèce n'est présente que dans une seule station, à Belz dans le Morbihan

Répartition de l'espèce en Bretagne



Atteintes et menaces identifiées en Bretagne

Au cours du 20^e siècle, le Panicaut vivipare a fortement régressé en Bretagne. Sur la trentaine de stations répertoriées, une seule subsiste encore aujourd'hui. Certaines disparitions sont récentes et datent des années 1970 et 1980, période à laquelle on recensait encore quatorze localités de Panicaut vivipare dans le Morbihan.

Suite à l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles (pâturage, décapage de mottes de terre), les milieux abritant autrefois le Panicaut vivipare ont été progressivement envahis par une végétation dense et fermée, ne permettant au Panicaut de s'y maintenir.

Plusieurs stations historiques ont été détruites par l'urbanisation ou le creusement de plans d'eau. L'attractivité touristique du territoire entre la ria d'Étel et Auray a en effet favorisé l'urbanisation et les nombreuses petites fermes en polyculture-élevage ont disparu au profit d'une agriculture plus intensive.

Gestion actuelle et préconisations

La préservation du Panicaut vivipare mobilise un réseau d'acteurs composé d'associations, de collectivités, d'universités, d'agriculteurs... Ce réseau s'est structuré et formalisé dans le cadre de l'animation d'un Plan national d'actions en faveur de l'espèce (2013-2019, en cours de renouvellement en 2020).

La dernière station bretonne du Panicaut vivipare est aujourd'hui présente sur une propriété de l'association Bretagne Vivante. Elle bénéficie d'une gestion visant la préservation de l'espèce et de son habitat grâce à l'investissement de l'association et à la mobilisation de contrats Natura 2000 : entretien du site et en particulier des pelouses temporairement inondées par pâturage bovin, décapage et fauche.

L'enjeu actuel est la restauration de stations historiques pour retrouver un réseau plus solide de sites abritant le Panicaut vivipare. Un Contrat nature (2007-2010) porté par le CBN de Brest a permis de restaurer des milieux favorables à l'espèce dans plusieurs sites historiques, pour partie acquis par le Département du Morbihan dans le cadre de sa politique Espaces naturels sensibles. Dans le cadre d'un travail universitaire, des premiers tests de réintroduction ont eu lieu en 2015 et 2016 dans quatre sites. L'objectif est désormais de consolider ces stations et d'y mettre en place une gestion favorable au Panicaut, si possible par pâturage, dans l'ensemble des sites abritant l'espèce.

Découvrez un film sur le Panicaut vivipare et le réseau d'acteurs œuvrant pour sa préservation : <https://www.youtube.com/watch?v=jZLlIjbeZls>.

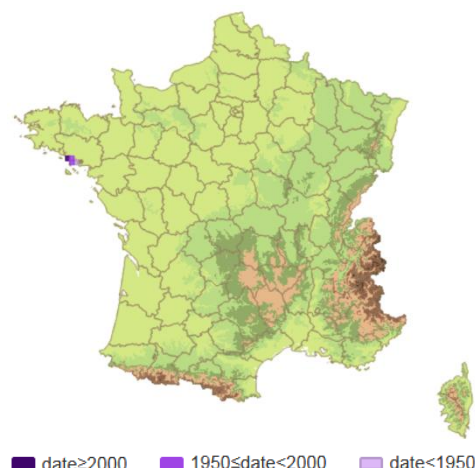
COMMUNES OÙ L'ESPÈCE EST PRÉSENTE EN BRETAGNE

(observations postérieures à 2000) :

MORBIHAN : Belz

(expérimentations de réintroduction en cours à Carnac, Ploemel et Locmariaquer).

RÉPARTITION EN FRANCE



RÉPARTITION MONDIALE :

Le Panicaut vivipare est une espèce ibéro-armoricaine. Elle est présente en France dans une unique et dernière localité dans le Morbihan. Elle est également présente dans le nord-ouest de la péninsule ibérique : une vingtaine de stations réparties dans les provinces de Lugo et Ourense en Galice (70% des effectifs), et celles de León et de Zamora. Certaines stations sont plus isolées (province de Palencia à Guardo et province de Salamanque constituant l'extrême sud de son aire de répartition). L'espèce est connue dans une seule station portugaise dans la région de Bragança.



Source : <http://siflore.fcbn.fr>, consulté le 21/07/2020